



Dans les parcelles enherbées, les herbicides sont appliqués sous le rang. Un traitement peut être nécessaire ponctuellement dans l'interligne pour combattre des adventices à problème.

La largeur de la bande dés herbée sous le rang est en général de 40 à 50 cm pour des parcelles avec un interligne de 1,8-2,0 m, et d'environ 30-40 cm pour les parcelles à interligne plus étroit.

Pour éviter les dérives et des dégâts potentiels à la vigne et aux cultures voisines, les herbicides doivent être appliqués uniquement en l'absence de vent et avec une température modérée (15-20 °C).

Pour que l'efficacité des herbicides foliaires systémiques (p. ex. glyphosate) soit satisfaisante, il est important de bien mouiller les adventices à traiter. Il est recommandé d'appliquer 300 à 500 l/ha de bouillie à une vitesse de 4-5 km/h.

Choix des buses: les buses asymétriques produisant de grosses gouttes à basse pression (3-6 bars) sont recommandées. La bande dés herbée de 50 cm est traitée généralement en un seul passage (cf. exemple de calcul). Selon le type d'appareil utilisé ou le mode de conduite, il peut être nécessaire de traiter des deux côtés du rang. Dans ce cas, la quantité de bouillie doit être doublée, dans l'exemple 250 l/ha au lieu de 125 l/ha, mais la quantité de produit reste la même. Le choix de la buse à utiliser se fait à l'aide du débit calculé et de la plage de pression optimale ().

Exemple de calcul:

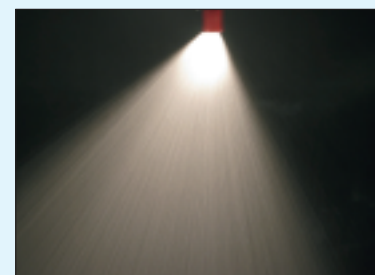
Parcelle: 1 ha Bande dés herbée: 0,5 m
 Bouillie: 500 l/ha Interligne: 2 m
 Roundup (360 g/l glyphosate), dose homologuée 4-10 l/ha
 Recommandation pour une couverture du sol moyenne 7 l/ha

$$\text{Bande dés herbée: } \frac{10\,000 \text{ m}^2 \times 0,5 \text{ m}}{2 \text{ m}} = 2500 \text{ m}^2/\text{ha}$$

$$\text{Quantité de bouillie: } \frac{500 \text{ l} \times 2500 \text{ m}^2}{10\,000 \text{ m}^2} = 125 \text{ l}$$

$$\text{Quantité de produit: } \frac{7 \text{ l} \times 2500 \text{ m}^2}{10\,000 \text{ m}^2} = 1,75 \text{ l}$$

Lechler IDKS: buses de bordures à jet plat et à induction d'air compactes (photo Lechler).



Pour le dés herbage d'une bande de 2500 m² par ha de vigne, il faut 1,75 l de Roundup (360 g/l glyphosate), dilués dans 75 l de bouillie.

$$\text{Débit des buses: } \frac{4 \text{ km/h} \times 2 \text{ m} \times 125 \text{ l}}{600 \times 1 \text{ buse}} = 1,67 \text{ l/min./buse}$$

DÉBIT EN FONCTION DU TYPE DE BUSE, DE SA TAILLE ET DE LA PRESSION

Débit des buses anti-dérive asymétriques (p. ex. Albus AVI OC, Lechler IC et TeeJet AIUB)

Buses	Débit (l/min)					
	1,5	2	3	4	5	6
80-02			0,80	0,91	1,03	1,13
80-025			1,00	1,15	1,29	1,41
80-03			1,20	1,39	1,55	1,70
80-04			1,60	1,85	2,07	2,26

Débit des buses de bordures à jet plat et à induction d'air compactes de Lechler IDKS (1,5-3 bars)

80-025	0,56	0,65	0,80	0,92	1,03	1,13
80-03	0,70	0,81	0,99	1,15	1,28	1,40
80-04	0,84	0,97	1,19	1,37	1,53	1,68
80-05	1,12	1,29	1,58	1,82	2,04	2,23

ÉLIMINATION DES REJETS: ÉPAMPRAGE MANUEL, MÉCANIQUE OU CHIMIQUE

L'élimination des rejets sur le tronc de vigne se fait généralement manuellement en même temps que l'ébourgeonnage. Pour les cépages présentant beaucoup de pampres, cette opération constitue un surplus de travail important dans une période déjà chargée.

L'utilisation de brosses mécaniques permet de réduire nettement le travail manuel, mais l'épamprage mécanique à l'aide de brosses est peu utilisé dans la pratique car il nécessite l'achat d'une machine spécifique et les résultats ne sont pas toujours satisfaisants. La date de l'intervention est décisive. Les rejets devraient avoir entre 10 et 20 cm maximum.

L'épamprage chimique des rejets est une méthode peu connue et peu utilisée dans la pratique. En plus du Basta (glufosinate) qui est homologué depuis quelques années, un deuxième produit, le Firebird (pyraflufen-éthyle), est disponible depuis 2012. Le Basta est un herbicide de contact efficace contre les plantes annuelles et vivaces et contre les graminées. Par contre, le Firebird n'a pas une efficacité herbicide suffisante et n'est utilisé que comme défanant. Pour augmenter son efficacité, il est recommandé d'ajouter un adjuvant, le Fireoil.

En cas de dérive, les feuilles, les rameaux et les inflorescences de la vigne peuvent être fortement endommagés par le Basta ou le Firebird. Il est fortement recommandé d'utiliser des buses antidérives et une cloche de protection. L'épamprage chimique ne doit pas être fait en même temps que le désherbage normal. Le traitement doit être appliqué uniquement par temps ensoleillé et en l'absence de vent, lorsque les pampres ont environ 15 cm et en mouillant suffisamment (500 l/ha). La quantité homologuée (Basta 5 l/ha, Firebird 1 l/ha) doit être calculée pour la surface effective à traiter (voir l'exemple de calcul ci-dessous).



Spritzbox de l'entreprise Sattler (photo Sattler).



Firebird (pyraflufen-éthyle), deux jours après le traitement.



Limitation de la dérive à l'aide de cloches «maison».

Exemple de calcul:

Parcelle: 1 ha
Bande désherbée: 0,5 m
Interligne: 2 m
Surface effective à traiter:

$$\text{Bande désherbée: } \frac{10\,000 \text{ m}^2 \times 0,5 \text{ m}}{2 \text{ m}} = 2500 \text{ m}^2$$



Machine à brosses.